

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandra Rochon-Jobin

<https://www.cadre21.org/membres/48241a9da9c6d1f02a9941cf>

Date d'obtention : 2021-03-08 17:19:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontre les personnes impliquées en individuelle et prendre les informations nécessaires selon la grille d'évaluation de l'incident. Ensuite, vérifier la véracité des informations reçues avec les personnes impliquées et remplir la grille d'évaluation avec eux. Selon les informations obtenus, si c'est un acte malveillant, il est important de confisquer le cellulaire et d'informer les policiers. Si c'est un acte impulsif, nous devons se retourner face à nos règlements scolaire et si nous jugeons qu'il y a possession de photo osés, nous sommes dans le droit de confisquer le cellulaire et d'informer les policiers et les parents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut prendre le temps de valider toutes informations auprès de chaque personnes impliquées et qu'il est TRÈS important de ne pas aller trop vite dans les étapes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il y a possession de photos à caractères sexuels et que nous devons confisquer le cellulaire et/ou demander de supprimer le contenu.